



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Relance du Mont-Sainte-Anne

La MRC de La Côte-de-Beaupré appuie avec enthousiasme les investissements au Mont-Sainte-Anne

Château-Richer, le 17 décembre 2024 – La [MRC de La Côte-de-Beaupré](#) salue l'adoption d'une entente d'investissement totalisant 100 M\$ entre la station Mont-Sainte-Anne (SMSA) et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour la relance de la destination.

« Le MEIE et le ministre Jonatan Julien s'étaient engagés à régler le dossier et à rétablir un climat d'affaires serein dans la région. Les demandes exprimées par la MRC et les élus locaux depuis des années ont porté fruit. Je tiens à les remercier aujourd'hui de cet investissement majeur qui permet au Québec de relancer une de ses locomotives du tourisme hivernal alors que le ski demeure un produit d'appel à fort potentiel et qui permettra de consolider l'attractivité de la destination chez nous, au Québec, au Canada, mais aussi à l'international », a déclaré M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien, en marge de la conférence de presse de cet après-midi.

Assurer la pérennité de la destination

Par ailleurs, en marge de cet investissement important, la MRC de La Côte-de-Beaupré intensifiera son travail avec tous les acteurs afin de garantir le développement intégré de la destination sur quatre saisons. Rappelons que la MRC a maintes fois exprimé son souhait de soutenir le développement du plein potentiel du Mont-Sainte-Anne au cours des dernières années. Cette volonté s'inscrit parfaitement dans son schéma d'aménagement et son Plan de développement durable.

« La MRC va s'impliquer plus que jamais et coordonner l'action de sa communauté entrepreneuriale afin d'accélérer le développement structurant du site qui revêt une importance stratégique majeure pour la vitalité du territoire et la promotion de la destination », précise M. Lefrançois.

Notamment, la MRC souhaite acquérir certains terrains afin de constituer une réserve foncière destinée à la pratique d'activités sportives et de plein air de même qu'à la conservation des milieux naturels.

Au cours des dernières années, le leadership de la MRC a entraîné un investissement global de 35 M\$, notamment dans la mise à niveau des pistes de ski de fond et de vélo de montagne, la rénovation du Centre des congrès, la réfection du Quai de Sainte-Anne-de-Beaupré et la promotion touristique au Mont-Sainte-Anne.

Citations

« Ces investissements marquent une étape importante pour la région. Ils nous permettent non seulement de redonner au Mont-Sainte-Anne son prestige, mais aussi de renforcer l'ensemble de la destination. Nous sommes ravis de ce nouveau souffle annoncé aujourd'hui et nous poursuivrons le travail afin de contribuer au développement durable de notre destination et répondre aux attentes de la population. »

M^{me} Mélanie Royer-Couture, mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges.

« On ne peut que se réjouir de l'issue de ce dossier. Enfin, nous pouvons regarder vers l'avenir et assurer la pérennité de cette montagne qui fait notre fierté et que nous souhaitons partager avec le monde entier. »

M. Pierre Renaud, maire de Beaufré

« Cet investissement stratégique répond aux attentes des acteurs locaux et ouvre la voie à un nouveau chapitre de développement pour notre splendide destination. La Côte-de-Beaufré, plus fière que jamais de sa montagne, peut désormais envisager l'avenir avec ambition. L'attractivité de la région s'en trouve nettement renforcée, et ce tant à l'échelle nationale qu'internationale. »

M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaufré.

À propos de la MRC de La Côte-de-Beaufré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaufré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des neuf municipalités locales et villes suivantes : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaufré, Beaufré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85 % de la superficie totale du territoire de la MRC. Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaufré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels !

À propos de Développement Côte-de-Beaufré

Développement Côte-de-Beaufré exerce la compétence en développement économique local que lui confie la MRC de La Côte-de-Beaufré. Fort de son rôle de rassembleur, l'organisation fédère les forces des élus, des gens d'affaires et des citoyens afin de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.

– 30 –

Sources :

MRC de La Côte-de-Beaufré | www.mrccotedebeaufre.com | [Facebook](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#) |
Développement Côte-de-Beaufré | www.enaaffairesaveclacote.com |

Contact média :

Anne-Marie-A. Savoie | annemarie@fernandezcom.ca |
C 418 934-7448